

Dans le corps des :

- ☐ professeurs agrégés
- ☐ professeurs certifiés
- ☐ professeurs de lycée professionnel
- ☐ conseillers principaux d'éducation
- ☐ professeurs d'éducation physique et sportive

Rectorat de la Réunion
 Bureau du mouvement DPES 3
 24, avenue Georges Brassens
 CS 71003
 97443 St Denis cedex 09
 Tél : 0262 48 10 02

DISCIPLINE :.....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :.....

ETAT CIVIL :

NUMEN :

[illegible]

NOM :

PRENOMS :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

COORDONNEES

email :.....

ADRESSE PERSONNELLE :

TEL : PORTABLE :

DIPLOMES

NATURE

DATE D'OBTENTION

- ☐ **MASTER**
- ☐ **LICENCE**
- ☐ **DIPLOME D'INGENIEUR**
- ☐ **BTS**
- ☐ **DUT**
- ☐ **DIPLOME (Enseignements spéciaux)**
- ☐ **AUTRE DIPLOME :**

SCOLARITE

- ☐
- Allocation d'enseignement
- ☐
- Allocation IUFM

(Joindre l'attestation de versement)

- ☐
- ENS
- ☐
- ENSET
- ☐
- Cycle préparatoire

Du : au

(Joindre le certificat de scolarité mentionnant le nom de l'établissement et les périodes de scolarité)

SERVICE NATIONAL

Date d'incorporation Date de libération
exempté réformé

SITUATION (à la date de la demande) :

Stagiaire, après concours

☐ EXTERNE

☐ RESERVE

SESSION :

☐ INTERNE

☐ EXAMEN PROFESSIONNALISE

☐ EXCEPTIONNEL

Date d'installation en qualité de stagiaire :

(joindre copie du procès-verbal d'installation)

En l'absence de services antérieurs à faire valider, compléter ce cadre.

DECLARATION DE NON CONSTITUTION DE DOSSIER DE CLASSEMENT

Je soussigné(e) déclare ne pas avoir accompli de services décrits dans la présente notice et susceptibles de constituer un dossier de classement.

Fait à , le signature

Si vous signez ce cadre, vous ne devez pas compléter la suite du dossier, ni joindre de pièces justificatives.

ANTECEDENTS DE CARRIERE

VOUS ETIEZ DEJA FONCTIONNAIRE DE L'ETAT

Veuillez compléter les rubriques ci-après :

☐ Administration.....

☐ Corps.....Catégorie : A – B - C

☐ Date de titularisation.....Echelon.....à compter du.....

VOUS N'ETIEZ PAS FONCTIONNAIRE

☐ **MAITRE AUXILIAIRE (catégorie I – II – III)**

Echelon : Date : (joindre les pièces justificatives)

☐ **AGENT CONTRACTUEL EDUCATION NATIONALE (CTEN)** (joindre les pièces justificatives, sauf pour les services effectués dans l'académie de la Réunion)

☐ **AGENT CONTRACTUEL EDUCATION NATIONALE EN CDI (CTEN)** (joindre les pièces justificatives, sauf pour les services effectués dans l'académie de la Réunion)

☐ **SURVEILLANT D'EXTERNAT – MAITRE D'INTERNAT - ASSISTANT D'EDUCATION – EMPLOI D'AVENIR PROFESSEUR** (joindre un état des services)

Du : au

VOUS EXERCIEZ UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR PRIVE (uniquement pour les lauréats du CAPET, du CAPLP et du 3è concours)

☐ En qualité de cadre (joindre l'attestation de cotisation à la Caisse nationale des Retraite des cadres)

☐ Autre

Les conditions de prise en compte des années de pratique professionnelle et les justificatifs à produire sont précisés dans la notice relative à la constitution du dossier.

SERVICES ACCOMPLIS

Services	Qualité (1)	Périodes (jour/mois/année) (2)	Établissement d'exercice	Durée hebdomadaire (2)
1) services d'enseignement, d'éducation ou d'orientation accomplis en qualité de titulaire				
1bis) élève professeur cycle préparatoire au CA PLP (concours INTERNE)				
2) services accomplis en qualité de maître auxiliaire				
3) services accomplis en qualité de maître d'internat, de surveillant d'externat, d'assistant d'éducation ou d'emploi d'avenir professeur.				
4) services accomplis en qualité de fonctionnaire titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics (autres que des services d'enseignement, d'éducation ou d'orientation) – catég. A				
5) services accomplis en qualité de fonctionnaire titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics (autres que des services d'enseignement, d'éducation ou d'orientation) - catég. B ou C				
6) services accomplis en qualité d'agent contractuel de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics (<i>seules les vacances qui répondent à un besoin durable et continu peuvent également donner lieu à un reclassement</i>)				
7) - services d'enseignement accomplis dans un établissement privé sous contrat - services de direction accomplis dans les établissements privés sous contrat après le 15/09/1960				
8) services d'enseignement accomplis dans un établissement privé hors contrat ayant obtenu l'agrément rectoral				
9) services accomplis hors de France en qualité de professeur, lecteur, assistant dans un établissement d'enseignement à l'étranger pour le compte des pouvoirs publics français OU les services d'assistant étranger ou de lecteur effectués en France par les ressortissants de l'UE ou d'un Etat membre de l'EEE.				
10) scolarité accomplie dans les ENS				
11) bonifications d'ancienneté pour les bénéficiaires : - d'allocation d'enseignement - allocation IUFM avant le 01/09/1998				
11 bis) élève professeur cycle préparatoire au CA PLP (concours EXTERNE)				
12) bonification d'ancienneté pour les lauréats du 3 ^{ème} concours				
13) services d'enseignement accomplis dans leur pays d'origine par les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté Européenne ou Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen.				
14) activités professionnelles dans le secteur privé (industriel - tertiaire...) uniquement pour les lauréats du CAPET, du CAPLP (à partir de l'âge de 20 ans) et du 3^{ème} concours recrutés dans les disciplines d'enseignement technique, théorique ou pratique.				

(1) selon le cas, indiquer le corps, le grade ou l'emploi ainsi que le statut : titulaire, stagiaire, auxiliaire, contractuel...

(2) à renseigner impérativement pour prise en compte

TRES IMPORTANT

CLASSEMENT

Afin de permettre le calcul de votre classement, il est nécessaire que vous joigniez au présent document, un dossier constitué conformément aux indications de la notice jointe.

Le stagiaire n'ayant pas de services antérieurs à faire prendre en compte est prié de compléter la partie "déclaration de non constitution de dossier de classement" (en page 2).

Vous avez fini de remplir le présent document ; assurez-vous avant de le transmettre à votre supérieur hiérarchique :

- que vous avez rempli toutes ses rubriques
- que vous y avez joint toutes les pièces justificatives de vos services accomplis.
- Que vous avez signé votre dossier

Certifié par le chef d'établissement

A, le.....

(Signature du fonctionnaire)